



ARRETE nº 23-340

Portant nomination de la Responsable du programme HT

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3, Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement. Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1er juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1er septembre 2022.

ARRETE

Article 1:

Madame Nadia Gauducheau, Maître de Conférences, est nommée Responsable du programme « Humanités et Technologie » à compter du 1er septembre 2023, pour un mandat d'une durée de 4 ans, soit jusqu'au 31 août 2027.

Article 2:

Cette fonction relève des « activités d'intérêt pédagogique » du référentiel d'équivalences horaires.

Fait à Troyes, le 3 juillet 2023

Pr Christophe COLLET Directeur de l'UTT

Original: Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressée

DRH

Diffusion générale: www.utt.fr

Page 1 sur 1

